

QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT

Nom de l'entreprise : ONELIFE

Secteur d'activité : Activités financières et d'assurance

Catégorie de l'entreprise : PME

Description de l'action

Informers nos collaborateurs et les informer sur la notion de harcèlement dans un contexte professionnel Les sensibiliser aux conséquences des harcèlements sur le santé

Contexte

Aujourd'hui le mot harcèlement est un terme facilement utilisé et quelque fois de manière inappropriée ce qui peut en retirer toute sa valeur et son importance.

Objectifs

Préciser la notion de harcèlement dans un contexte de travail en se basant sur les critères légaux Identifier ce qui doit être considéré comme du harcèlement et ce qui ne doit pas l'être Traiter les problèmes de harcèlement de manière appropriée

Approche

Organisation de plusieurs séances informatives rendues obligatoires au sein de OL, pour permettre à ses collaborateurs de comprendre et bien évaluer cette notion de harcèlement. 5 séances de 3 heures avec un spécialiste en la matière aussi bien en langue française qu'anglaise et ce afin que les collaborateurs saisissent bien l'importance du sujet dans une langue qu'ils maîtrisent. Les informer également des outils dont ils disposent pour déclarer un harcèlement notamment en contactant une personne externe que OL a mandaté.

Impact

La Délégation du Personnel a apprécié cette démarche et son importance. Certains collaborateurs ont déclaré des situations de harcèlement auxquelles ils ont été confrontés.

« A faire »

S'entourer d'un expert qui maîtrise parfaitement le sujet et surtout une personne qui n'a pas de lien direct avec l'entreprise. Homogénéiser les groupes des participant de chaque session

« Ne pas faire »

Eviter de mettre un manager d'une équipe avec l'un de ses N-1

